



Objectif :

Organiser un challenge annuel des LOTA français et de l'outre-mer avec la possibilité d'obtenir des Awards LOTA dans le temps (Bronze, Argent, Or, Platine).

Cette activité concourt également à faire connaître notre patrimoine et à créer de l'animation sur nos bandes.

Ce challenge est organisé et souhaité dans « l' AT Spirit », en donnant la possibilité au plus grand nombre d'opérateurs de contacter les phares sur l'air.

Le challenge annuel :

Un challenge annuel est organisé par la division France et les stations de l'outre-mer. Le but est de promouvoir l'activité radio par l'activation de phares (LOTA).

Tout opérateur souhaitant « activer » un phare sur le territoire métropolitain ou de l'outre-mer peut s'associer à l'opération et prendre contact avec 14AT022 René et 14AT129 Guy qui

gèrent les inscriptions et la validation des phares.

Les phares que vous envisagez d'activer, doivent figurer sur la liste ARLHS. Cette liste est disponible sur demande auprès de 14AT022 ou de 14AT129.

Toute activation de phare apparaîtra sur le log chasseurs qui sera soumis et validé par les challenge-managers et le coordinateur France au cours de l'année 2023 .

Pour des raisons d'organisation, en lien avec le HQ d'Asti, il est demandé aux activateurs potentiels de nous fournir une liste des phares qu'ils souhaitent activer dans l'année. Cette liste ne doit pas comporter pléthore de références, le but étant d'activer pour le plus grand nombre et non pas de réaliser une « course » à l'activation. Ainsi il est préférable de réaliser une activité avec un log à 40, 50, 80 ou 120 contacts, que trois avec 30 contacts..

Pour activer un phare de la liste validée, il suffira d'avertir (14AT022 René, 14AT129 Guy (ou 14AT065 Vincent en cas d'indisponibilité des deux managers) par un SMS ou un message sur Whatsapp « French LOTA Challenge ». Nous demandons aux opérateurs de solliciter l'accord d'activation au moins 5 jours avant l'activation, afin que le team puisse fournir les logs ad-hoc et communiquer sur l'activité afin de tout mettre en œuvre pour qu'elle soit une réussite.

Ce principe de liste en « amont » étant assez peu flexible, des phares pourront être ajoutés en cours d'année. Un délai de 7 jours sera nécessaire pour la validation, la réalisation et l'envoi des logs activants. (Dans ce cas une information préalable du HQ à Asti étant obligatoire (à la charge de 14AT065 Vincent)

Des « réactivations » sont possibles, afin de donner l'opportunité au plus grand nombre de contacter la référence choisie. Il est demandé aux activateurs, lorsqu'ils retournent activer une référence, de prévenir les managers, et de réaliser un maximum de QSOs en fonction, bien entendu des conditions de trafic.

La feuille de log officielle est fournie par le Team FLOTAC, en cas de problème elle est disponible et téléchargeable sur l'ATFR. www.alfatango-fr.org

Teneur du Log :

Pas d'échange de numéro progressif. Le principe du « In The Log » ou « Log » est utilisé. Pour être considéré valide le QSO devra mentionner, la date, l'heure GMT, la fréquence, mode et le RS.

Chaque phare activé sera considéré comme validé pour votre indicatif personnel dans le cadre des diplômes et awards.

Chaque activant de phare entrera son indicatif à la fin du log du ou des phares qu'il active pour sa participation personnelle au FLOTAC.

Date du challenge 2023 :

du 01/01/2023 au 31/12/2023

Restrictions :

Il ne peut y avoir d'activité LOTA durant les contests nationaux et mondiaux du groupe ALFA TANGO (CQ11WW, WRM, etc...) ainsi que sur directives du HQ d'Asti.

Chaque phare ne peut pas être activé plus de 6 jours dans l'année ..

Distance :

Pour que soit considérée comme valide l'activité projetée, la distance maximum entre le phare et la station radio ne peut excéder 500 mètres (Cette distance est calculée à partir de la limite de la propriété du phare, et non pas de l'édifice lui même) .

Un phare situé sur un récif, une île, doit être activé physiquement depuis ce lieu et non depuis la terre ferme (même si la distance est inférieure à 500m).

Si un opérateur se situe à moins de 500 mètres de plusieurs phares, un seul indicatif sera utilisé (sous la forme 14AT/FRAXxx) mais validera les phares situés dans le dit rayon de distance.

Echange QSL :

Chaque activant de LOTA à la possibilité d'imprimer une QSL de collection sans cartouche de confirmation . Dans ce cas, l'opérateur désirant obtenir la carte QSL devra adresser sa QSL directement à l'opérateur du Lota et non au challenge manager. (Mention de la disponibilité de la QSL est faite dans le tableau de log officiel). Aucune contribution ne peut être demandé.

Stations activantes :

Mono-opérateur ou team sont autorisés. Dans le cas des team, un « Capitaine » doit être désigné, il sera responsable du team pour l'ensemble des obligations.

Obligation des stations activantes :

Chaque opérateur ou team devra apporter des preuves concernant chaque journée d'activation, position GPS, vidéo, photos sur le groupe whatsapp French Lota

Challenge (1 envoyée au début de l'activation et 1 vidéo à la fin).

Ces preuves seront collectées par 14AT022 René qui constituera le dossier de ces documents pour la validation auprès du supercommittee

Aucune page facebook ou groupe quelconque de diffusion d'information non officiel n'est autorisée.

Il sera possible pour les activistes de publier des photos sur leur page Facebook à l'exclusion des Points GPS et de copies ou d'extraits de logs sous peine de voir le phare non validé par le supercommittee.

Validation de l'activité:

Vous devez envoyer le ou les logs chaque fin de semaine à 14AT061 Leo (même si le COTA n'a été activé qu'une seule journée).

En cas de non envoi du log la station activante ne sera plus autorisée à activer d'autre Lota tant que la situation ne sera pas régularisée.

Chaque opérateur peut réaliser 3 activations de phares. Pour pouvoir activer d'autres références, il devra avoir validé les trois premières références. Il est possible d'alterner les activations des 3 phares en cours).

Les phares activés en 2020 – 2021 - 2022 et qui seront à nouveau activés en 2023 feront l'objet d'un nouveau log et compteront pour le challenge 2023

Obtention du E-Diplôme annuel :

Le E-Diplôme sera à télécharger sur le site atfr
Fin Février 2024

Awards papier :

Ils sont à demander auprès de l'Award manager : 14AT022 René

Une participation de 3€ est demandée pour l'award officiel (impression haute qualité par imprimeur), il sera envoyé par la poste ;

L'E-Award est gratuit à télécharger sur atfr ;
www.alfatango-fr.org

4 Catégories d'Awards seront disponibles :

- Bronze (12 Lota) ;
- Argent (25 Lota) ;
- Or (50 Lota) ;
- Platine (80 Lota).

Pour toute question contactez les challenge managers :

14AT022 René : 14at22@gmail.com

14AT129 Guy : moal.guy@orange.fr

Division France : atfrhq@gmail.com